



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires

Metz, le 13 JUL. 2016

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Monsieur le Maire
de la commune de Rodalbe

Affaire suivie par Patricia DI LORETO
patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

Tél. : 03 87 24 31 29

31 rue Principale
57340 RODALBE

Objet : Dossier de déclaration concernant un forage sur la commune de Rodalbe

Réf : DLP--Code : AT-L12

P.J. : 1 dossier + 1 récépissé de déclaration + avis ARS

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ projet de réalisation d'un forage pour alimenter une installation agricole sur la commune de Rodalbe (abreuvement du bétail, nettoyage du matériel, remplissage du pulvérisateur)

Ce dossier a été déposé par Monsieur Canteneur – GAEC du Grand-Pré- Ferme Ste Suzanne

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de la déclaration n° 57-2016-00242 du 9/6 | 2016

accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie de bien vouloir afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage comportant le n° du récépissé de déclaration ci-dessus et précisant les dates de publication à l'adresse suivante : Délégation départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau – ZAC des Terrasses de la Sarre – C.S. 50257 – 57402 SARREBOURG CEDEX.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Par intérim, la chargée de mission Police de l'eau

Valérie ANTOINE-POTIER

Chantal BICHLER

